

Riviera 3.0

Riviera 3.0 est un écosystème numérique innovant pour un territoire d'intelligences

La CARL, en route vers un territoire d'intelligences

Le développement du numérique, est l'un des leviers que la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant a choisi d'actionner pour favoriser le développement des communes de son territoire. Le déploiement de l'écosystème numérique « Riviera 3.0 » est en ordre de marche.

Les usages numériques doivent être vecteur d'attractivité pour La Riviera du Levant, un territoire connecté pour l'émergence d'une économie intelligente et durable. Mais l'outil numérique, rendu accessible à tous les habitants des quatre communes du territoire, doit également favoriser le développement d'une e-citoyenneté à La Riviera du Levant. Le déploiement de l'écosystème numérique « Riviera 3.0 », pour lequel la CARL s'est engagée depuis 2016, repose sur cinq piliers :

- › Infrastructures indispensables au territoire ;
- › Nouveaux services pour les usagers pour améliorer leur cadre de vie ;
- › Développement économique et social ;
- › Repenser la relation avec « l'administré-client » ;
- › Améliorer la performance interne de l'administration.

Plusieurs rencontres d'échanges avec les acteurs du numérique local, les opérateurs télécom, les acteurs institutionnels, les socio-professionnels et les associations du territoire, ont permis de définir un plan d'actions global. Ce plan d'actions innovantes, issu de cette concertation se décline sous quatre axes stratégiques :

- › Placer le citoyen au cœur du territoire;
- › Développer un territoire connecté;
- › Faire émerger un territoire durable;
- › Promouvoir une économie intelligente.

Placer le citoyen au cœur du territoire :

- › Former des médiateurs mis à disposition dans les différents espaces administratifs du territoire. Ils

pourront aiguiller et initier ces personnes à l'outil informatique, en accord avec d'autres administrations.

- › Acquérir un bus, le CARLAB, qui, réaménagé, permettra d'aller à la rencontre des publics du territoire, avec la participation du FAB LAB, laboratoire d'innovations.
- › Favoriser l'accessibilité des sites publics par les usagers en situation de handicap en lançant une campagne d'ampleur permettant de cartographier les sites accessibles aux PMR sur le territoire de la CARL.
- › Dématérialiser des démarches administratives via un portail. La mise en place d'un tel service doit permettre aux administrés d'entrer en contact avec l'Établissement Public et d'éviter les délais d'attente physique.
- › Développer une e-citoyenneté en créant un espace dédié et équipé avec pour ambition de développer la culture digitale chez les jeunes.

Développer un territoire connecté :

- › Favoriser l'installation des opérateurs internet en améliorant l'adressage permettant de mieux identifier les utilisateurs.
- › Réduire la fracture numérique et permettre que l'Internet soit disponible au plus grand nombre.
- › Développer des outils de cartographie permettant d'avoir une vision plus précise du territoire et de mieux positionner le service rendu au public.

Faire émerger un territoire durable :

- › Favoriser le développement des entreprises du numérique et trouver des solutions aux problématiques des citoyens.
- › Soutenir l'innovation et développer les espaces de travail partagés (coworking), mettre en place des tiers-lieux novateurs et adaptés au territoire.

Promouvoir une économie intelligente :

- › Mettre en place d'un bracelet connecté, un porte-monnaie virtuel, couplé à une offre bancaire permettant aux visiteurs de payer leurs services sur le territoire.
- › Favoriser la synergie entre les acteurs du tourisme en créant un outil B to B regroupant plusieurs mois à l'avance les diverses manifestations du territoire pour éviter les chevauchements.
- › Organiser des rencontres afin d'informer mais surtout mettre en relation les entreprises traditionnelles et celles de l'économie numérique pour les inciter à amorcer leur transition numérique.



La Riviera du Levant, un territoire d'intelligences



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE COSEUR / SAINT-ANNE / SAINT-FRANCOIS / LA DEFRIDE